

# Une solution innovante, qui facilite la vie des Pharmaciens !

**Pour gérer plus facilement  
les aléas du quotidien,  
pour mieux concilier vie  
professionnelle  
et vie personnelle,  
les pharmaciens peuvent  
désormais compter  
sur l'ACMF.**

Lorsque l'Automobile-Club Médical de France est créé en 1952, l'objectif de son fondateur, le Dr André Soubiran, est d'apporter à ses confrères un ensemble de services leur assurant une parfaite mobilité, disponibilité et sérénité. Une solution qui, à l'origine, était principalement centrée sur l'automobile : informations pratiques, conseils d'achats, réglementation, sport et tourisme... sans oublier les indispensables assistances.

## Services renouvelés, vocation inchangée

Aujourd'hui, l'ACMF propose une solution inédite réunissant les avantages d'un Club affinitaire, les services d'une Conciergerie « vie quotidienne », ainsi qu'une Assistance « 4 en 1 » en mode complémentaire. « *Indépendamment de l'enrichissement de nos services, l'ACMF s'adresse désormais à l'ensemble des acteurs de santé, avec des offres en souscription individuelle pour les libéraux et groupée pour les équipes salariées* », explique Stéphane Soubiran, son Directeur Général.

## En avant-première pour les pharmacies

« *Nous sommes heureux d'annoncer aux pharmaciens - titulaires et équipes officinales - qu'ils peuvent désormais adhérer à l'ACMF et bénéficier de notre bouquet de services* », ajoute Stéphane Soubiran.

Avec l'ACMF, les pharmacies bénéficient d'un « guichet unique » qui permet d'éviter multiples démarches et nombreux coups de fil, heures perdues, doutes et stress inutiles...

## Les privilèges d'un « super comité d'entreprise »

***Une sortie entre amis, un voyage en famille, un déplacement professionnel ou une heure de soin dans un spa...***

L'ACMF a négocié des avantages exclusifs (bons plans, tarifs préférentiels et autres privilèges) dans tous les univers de la consommation. Des avantages dont ses adhérents profitent en illimité, et tout au long de l'année. Ils ont accès à un portail e-shopping réunissant près de 2500 marques et enseignes, à une billetterie spectacles (cinéma, concerts, parcs d'attraction, musées...), à une centrale d'achat auto-moto, ainsi qu'à des milliers d'offres de voyages, séjours et locations.

## Le confort d'une « super conciergerie »

***Un meuble à monter, un salon à repeindre, une aide pour un parent fragilisé, un financement à trouver,***

***un litige avec son syndic, un ordonnanceur en panne...*** L'ACMF s'est constituée un réseau national de près de 190 000 artisans et prestataires de confiance aux tarifs contrôlés, et s'est adjoint les services d'une équipe d'experts en droit, fiscalité, immobilier, assurance, etc.

## L'efficacité d'une « super assistance »

***Un pneu crevé, un chauffe-eau en panne, une serrure forcée, un souci de santé à l'étranger, un contentieux avec un site marchand...***

L'ACMF a sélectionné et réuni, au sein d'un seul et même contrat, l'ensemble des garanties d'assistance permettant de faire face aux principales urgences. Une assistance activable à tout moment et sur simple appel via un numéro d'appel unique.

« *Notre offre est déjà adoptée par le réseau de pharmacies Alphega ainsi que par Alliance Healthcare. En y souscrivant par leur intermédiaire, le pharmacien bénéficie de tarifs très avantageux, pour lui et ses collaborateurs* », indique Stéphane Soubiran. « *Compte tenu de l'exigence et des contraintes inhérentes aux métiers de la pharmacie, nous nous devons d'être réactifs et disponibles, et de fournir, en toutes circonstances, une solution fiable et adaptée... Devenir membre de l'ACMF, c'est gagner en qualité de vie et en sérénité !* »

**4 formules**

d'abonnement au choix :  
**de 5 à 24 €/mois**  
(TARIF PUBLIC UNITAIRE TTC)

**2 mois offerts**

avec le code promo :  
**PHARMA18**

**Pour plus d'infos**

**01 47 04 09 04**  
pharmacies@acmf.fr  
ou [www.acmf.fr](http://www.acmf.fr)